

Les rapports diplomatiques entre l'ancien royaume de Kongo et le Saint siège de Rome (XV^e-XVII^e siècle)

Lucien NIANGUI GOMA*

Résumé

Au cours de la première décennie du XV^e siècle, le Portugal, sous Henri le navigateur, s'était engagé dans une gigantesque entreprise de grandes découvertes maritimes. À cette occasion, les navires portugais prospectaient les côtes occidentales africaines. Quels en furent les mobiles réels ? Cette exclusivité sur les côtes n'a été rompue qu'au début du XVII^e siècle avec l'arrivée des négociants d'autres pays chrétiens d'Europe : la France, la Hollande, l'Angleterre, attirés par le commerce des esclaves, du cuivre et de l'ivoire. Le Portugal qui plaça ses voyages sous le sceau de la christianisation vint avec ses missionnaires dans les navires. Dans ce contexte de rencontre des cultures, ces missionnaires exercèrent-ils exclusivement leur mission d'évangélisation ou s'impliquèrent-ils dans les actions engagées par le Portugal au royaume de Kongo entre les XV^e et XVII^e siècles ? Au demeurant, les missionnaires jouèrent-ils un rôle dans la mise en œuvre des politiques portugaises au royaume de Kongo entre les XV^e et XVII^e siècles ? Quelles furent les relations diplomatiques entre le Saint-Siège de Rome et le royaume de Kongo ? Il s'agit dans ce texte d'analyser les rapports que le Saint-Siège tissa avec le royaume de Kongo à travers ses rois qui cherchèrent une personne revêtue de la dignité épiscopale pour assurer une protection contre les appétits commerciaux des occidentaux.

Mots-clés

Diplomatie, Christianisation, Saint-Siège, Royaume de Kongo.

Abstract

During the first decade of the fifteenth century, Portugal under Henry the Navigator, had engaged in a gigantic enterprise of great maritime discoveries. On this occasion, Portuguese ships were prospecting the West African coasts. What were the real motives? This exclusivity on the coasts was only broken at the beginning of the seventeenth century with the arrival of traders from other Christian countries of Europe:

*Faculté des lettres, arts et sciences humaines, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)
E-mail : nianguigom@gmail.com

France, Holland, England, attracted by the slave trade of copper and ivory. Portugal, which placed its travels under the seal of Christianization, came with its missionaries on the ships. In this context of the encounter of cultures, did these missionaries exclusively exercise their mission of evangelization or did they get involved in the actions undertaken by Portugal in the kingdom of Kongo between the fifteenth and seventeenth centuries? Moreover, did the missionaries play a role in the implementation of Portuguese policies in the Kingdom of Kongo between the fifteenth and seventeenth centuries? What were the diplomatic relations between the Holy See of Rome and the Kingdom of Kongo? The purpose of this text is to analyze the relations that the Holy See forged with the kingdom of Kongo through its kings who sought a person clothed with episcopal dignity to ensure protection against the commercial appetites of Westerners.

Keywords

Diplomacy, Christianization, Holy See, Kingdom of Kongo.

Introduction

À peine découvert par Diego Cao en 1482, le royaume de Kongo ne tarda pas à établir des relations amicales, fraternelles, commerciales et diplomatiques avec le Portugal. Sans tarder, un traité d'amitié fut signé entre Mbanza Kongo et Lisbonne. Le Mani Kongo, Nzinga Kuvu, demanda à son homologue, Don Joao du Portugal de lui envoyer des missionnaires en vue d'évangéliser son royaume. Le projet se concrétisa en 1491 avec l'arrivée à Mbanza Kongo d'une forte mission officielle portugaise comprenant des missionnaires, des maçons, des charpentiers, des menuisiers et d'autres techniciens. Le baptême chrétien du Mani Nzinga et de certains notables eut lieu le 3 mai 1491.

Ainsi, dans le cadre des relations diplomatiques entre le royaume et le Saint-Siège, le marquis Don Henrique Manuel Saku Ne Vunda, surnommé « *Antonius Negrita* » (Antoine le Noir) est nommé, premier ambassadeur du Mani Kongo auprès du Saint-Siège à Rome.

Parti de Mbanza Kongo en 1604, Don Henrique, très malade, n'est parvenu à Rome, que dans la nuit du 2 au 3 janvier 1608. Le 6 janvier de la même année, la mort l'emporta brutalement avant qu'il n'ait présenté ses lettres de créance au Saint-Père. Le décès inopiné de l'ambassadeur apporta tout de même un regain d'intérêt pour le

royaume de Kongo. En 1610, quatre dominicains portugais furent envoyés à San Salvador pour couvrir les besoins en missionnaires exprimés par le royaume. C'est le début des relations diplomatiques entre le royaume et le Saint-Siège.

Dans ce texte, il s'agit de montrer premièrement l'ouverture du royaume de Kongo au monde européen, ensuite, montrer les différentes tentatives d'établissement des relations diplomatiques entre le royaume et le Saint-Siège. Enfin, les quelques leçons à tirer de cette diplomatie teintée des connotations commerciales et économiques.

Pour mener à bien, ce travail, nous avons adopté une approche méthodologie fondée sur l'interdisciplinarité, nous avons cru utile de soumettre nos sources d'abord écrites auxquelles nous avons le plus souvent recouru bien avant de les soumettre à une analyse historique et les sources orales qui constituent un précieux héritage culturel malgré les problèmes qu'elles posent

1. La rencontre entre le royaume de Kongo et le monde chrétien

À peine découvert par l'explorateur Diego-Cao en 1482, le royaume de Kongo ne tarda pas à établir des relations amicales, fraternelles, commerciales et diplomatiques avec le Portugal, alors puissance colonisatrice. Sans tarder, un traité d'amitié fut signé entre Mbanza Kongo et Lisbonne. Le Mani Kongo Nzinga Nkuvu, demanda à son homologue et frère, le roi du Portugal de lui envoyer des missionnaires en vue d'évangéliser et de civiliser son royaume.

Le projet se concrétisa en 1491 avec l'arrivée à Mbanza Kongo d'une forte mission officielle portugaise comprenant des missionnaires, des maçons, des charpentiers, menuisiers et d'autres techniciens. Le baptême du Mani Nzinga et de certains notables eut lieu le 3 mai 1491 et fut suivi, semble-t-il « par une foule si grande que les bras des missionnaires se fatiguèrent à administrer le sacrement ». C'est dire que par ce baptême royal et d'autres notables du Kongo, celui-ci était devenu officiellement chrétien et le restera pendant des siècles (J. Baur, 2001, p. 56).

La conversion du roi Nzinga Nkuvu fut de courte durée. La religion chrétienne lui parut trop exigeante et pourquoi pas comme une menace sérieuse à la survie de son pouvoir. En tout cas, au lendemain de son baptême, les émissaires du roi du Portugal invitèrent le Mani Kongo à

envoyer son obédience au Pape, comme le faisaient les rois chrétiens de l'époque. L'ambassade apprêtée à cette occasion fut effectivement arrivée à Lisbonne, mais elle ne pouvait pas poursuivre son voyage jusqu'à Rome. En effet, Don Afonso 1^{er} est vite retourné à des pratiques ancestrales inconciliables avec la foi chrétienne. Comme l'ambassade d'obédience avait pour objet de reconnaître l'autorité du chef et de se faire connaître lui-même comme roi chrétien, ayant renié sa foi, le roi Kongo était par le fait même délié de ses nouvelles obligations envers le Saint-Siège. Son ambassade a dû regagner le royaume du Kongo.

Par contre, l'arrivée d'Afonso 1^{er} au trône, suscita beaucoup d'espoir et donna au royaume, un véritable apôtre de la foi chrétienne. Afonso eut le souci réel de christianiser son royaume et d'y constituer un clergé local et une hiérarchie autochtone. Sans se lasser, il demanda des missionnaires à la métropole. Mais, Lisbonne n'était pas toujours à même de lui fournir des missionnaires de qualité et en nombre suffisant pour répondre aux besoins apostoliques du royaume du Kongo. Devant cette difficulté, le roi de Kongo comprit que seuls les fils du pays pouvaient assurer à long terme la christianisation du royaume. Dès lors, la constitution d'un clergé local devint une de ses préoccupations majeures. Il conçut le projet d'installer, sur l'Ile de Sao Tomé un collège destiné à la formation de prêtres indigènes. Mais comme cette ile était devenue une plaque tournante pour le commerce de l'Ivoire, du cuivre, d'étoffes du raphia et un bastion des négriers, il proposa à Lisbonne d'annexer Sao Tomé au Kongo et de créer une flotte pour le royaume.

En effet, sous le règne de ce dernier, il écrira à son homologue du Portugal dans des termes de familiarité et de complète égalité de rang : « *Mon cher frère...* ». Cette coopération diplomatique se concrétisera avec l'envoi des ambassades respectives des deux monarchies et du personnel technique qui devrait assister le roi Afonso dans son vaste chantier de modernisation de son royaume. Le passage suivant de Célestin Goma Foutou n'a pas simplement une valeur historique. Il révèle surtout la nature des relations diplomatiques développées entre les Kongo et le Portugal à cette époque.

Par voie de conséquence, Alfonso resserra sa collaboration avec le roi du Portugal et le Saint-Siège. Il ne cessa de demander l'envoi des prêtres, des maçons, de charpentiers et autres artisans afin de construire plus d'églises et d'écoles et assurer

l'évangélisation massive de son peuple. (C. Goma Foutou, 2013, p. 259).

Aussi cette idylle ne durera le temps que Afonso prit pour comprendre que ces partenaires ne furent en aucun cas des hommes habités par la volonté de l'aider à moderniser son royaume mais plus tôt des mercantiles motivés par l'appât démesuré du gain et du profit.

Comprenant le véritable enjeu du problème, le roi du Portugal, Don Manuel 1^{er} refusa de cautionner un tel projet, nuisible aux intérêts économiques de son pays. L'idée géniale de la fondation d'un collège pour la formation sur place du clergé local se solda par un échec.

En revanche, Lisbonne accepta d'accueillir des jeunes Kongo dans ses établissements d'enseignement secondaire, supérieur et universitaire. Il offrit ainsi au roi Don Afonso 1^{er} la possibilité de former des prêtres indigènes à l'étranger, hors du royaume. Ce faisant, le roi chrétien Kongo espérait former une élite qui, une fois rentrée au pays, contribuerait à l'essor économique, à la modernisation et à la christianisation du royaume. Malheureusement, les résultats escomptés ne furent pas satisfaisants. La plupart des candidats envoyés à Lisbonne étaient souvent de qualité médiocre ou mouraient trop jeunes de maladie. Finalement, en 1517, le Portugal renonça au recrutement de nouveaux étudiants kongo pour les études au Portugal. Cette décision affecta profondément le roi Don Afonso 1^{er}. Sur son insistance, le roi Jean III du Portugal admit encore en 1529 une douzaine d'élèves kongo au Portugal.

Commencé sous le règne de son père le roi Joao I^{er} qui envoya au Portugal des jeunes Kongo non seulement pour en faire d'eux des chrétiens, mais aussi pour qu'ils apprennent à lire et à écrire. Ceux-ci devaient s'occuper, à leur tour, de leurs frères de race. C'est sous Afonso 1^{er} que l'enseignement prit une dimension jamais connue au royaume de Kongo. Le roi établit une liaison entre la consolidation de son pouvoir, de son État et la formation d'une classe lettrée. Dès 1506, une école fut construite tenue par des prêtres portugais ; 400 fils de notables provenant de l'entourage direct du roi la fréquentaient. Une partie de l'élite acquit son éducation au Portugal. Afonso y envoya son fils Henrique et son neveu Rodrigo en 1506, un frère cadet et quelques neveux en 1511, 19 jeunes en 1512. Mais cette vaste entreprise de formation des enfants kongo envoyés au Portugal n'eut pas aussitôt les

résultats escomptés si l'on en croit WGL Randles :

Au Portugal l'éducation des congolais ne va pas non plus sans mal. Le 27 mai 1517, D. Afonso écrit au roi de Portugal pour répondre à une lettre ; de ce dernier, où il faisait savoir que les jeunes parents qu'il avait envoyés se faire instruire ne faisaient aucun progrès et qu'il ne fallait pas envoyer d'autres. D. Afonso se déclare très peiné et recommande qu'ils soient « sévèrement châtiés » [...]. Il répète « qu'ils doivent être châtiés et corrigés, car c'est par le travail qu'on obtient le royaume des cieux ». Il demande qu'ils soient dispersés à travers le Portugal, pour qu'ils ne restent pas ensemble. (WGL Randles, 1968, p.101).

Parmi les jeunes gens qui purent achever leur formation au Portugal, deux méritent une mention particulière. Don Afonso, neveu du roi, marié à une Portugaise, dirigea une école publique d'humanité à Lisbonne ; le second, c'est bien Don Henrique, fils du roi, un jeune homme brillant envoyé à Lisbonne pour se préparer au sacerdoce.

Bien avant l'âge canonique, le roi Don Manuel 1^{er} avait sollicité pour lui, auprès de la curie romaine, la consécration épiscopale de la prélature principale du royaume. Il voulait faire de lui le premier maillon de la « série d'archevêque et d'évêques qui allaient se succéder au Kongo ». De plus, pour impressionner le Pape Jules II (1503-1513).

Le voyage de cette délégation n'eut pas lieu et le pape Jules II décéda dans l'entre-temps. Il eut pour successeur Léon X (1513-1521). Celui-ci accueillit favorablement la demande de nomination de Don Henri 1^{er} à l'épiscopat. Mais, la curie romaine s'opposa principalement à cause de son jeune âge. Il n'avait que 23 ans en 1518. Cela veut dire qu'il n'avait pas l'âge canonique de 30 ans exigé depuis par le V^e concile de Latran (1512-1517).

Le Pape lui accorda finalement une dispense spéciale. Don Henri 1^{er} fut promu au consistoire du 5 mai 1518 évêque d'Utique *in partibus infidelum*. En attendant d'avoir l'âge de 26 ans, il dirigea son Église en tant qu'administrateur. Muni de dispenses nécessaires, il fut ordonné prêtre en novembre 1520, puis sacré évêque au début de 1521 (F. J. Mapwar Bashuth, 2008, p. 38).

La même année, il rentra au Kongo, accompagné de quatre Chanoines Bleus pour l'assister comme théologiens et canonistes dans sa charge pastorale.

Comme le royaume était sous la juridiction de l'évêque de Funchal, Don Henri 1^{er} allait œuvrer comme auxiliaire de l'évêque résidentiel (F.

J. B Mapwar, 2008 p. 25) Il établit sa résidence à Mbanza Kongo. Son Père, à l'instar de Charlemagne, instaura pour ainsi dire un régime théocratique, c'est-à-dire inspiré de principes chrétiens.

À partir de 1526, Don Afonso pensa créer une hiérarchie autonome et doter son royaume d'un épiscopat indigène. À cet effet, il écrivit à son homologue du Portugal qu'il souhaitait que deux de ses neveux fussent nommés évêques pour soulager son fils dans la charge pastorale. Sans conteste, Don Afonso était déterminé à promouvoir un épiscopat indigène, qui contribuerait efficacement à l'implantation de la foi chrétienne dans son royaume. L'idée d'établir une hiérarchie autochtone fut soutenue par Don Manuel 1^{er} du Portugal, ainsi que son fils Don Jean III, qui se montra favorable à la création du diocèse du Kongo et à la nomination de Don Henri 1^{er} comme évêque résidentiel. Lorsque ce dernier mourut à San Salvador à la fin de 1530, l'émoi fut total dans le royaume. Don Henri 1^{er} n'aura aucun successeur, et le royaume n'aura plus d'évêque indigène et aucun siège épiscopal n'y sera plus érigé, à part celui de Luanda. Apparemment, les rapports entre le Portugal et le royaume de Kongo sous le règne de Don Afonso furent bons, sereins et non conflictuels. Mais, en réalité, ce roi Kongo brilla par son excès de confiance envers les Européens, plus précisément le Portugal et le Saint-Siège.

De plus, son excès de confiance fut mêlée d'une certaine naïveté. De fait, Don Afonso ignorait les véritables visées des rois portugais au Kongo, telles qu'elles furent exprimées dans le *Regimento* (Règlement) et les Ordonnances du roi Don Manuel 1^{er}. Les deux documents, parvenus au Kongo en 1513, contenaient des instructions sur la manière dont l'administration portugaise et les missionnaires entendaient modeler le royaume de Kongo sur tous les plans. Il s'agissait grosso modo, pour eux, d'instaurer un système de « portugalisation », d'exploitation économique et commerciale du royaume sans référence à l'autorité du roi.

Ayant pris connaissance du contenu de ces documents, Don Afonso, les jeta en bloc et interdit formellement à partir de 1526, le commerce ignoble de ses sujets parce qu'il entraînait l'anarchie et le dépeuplement du royaume. Mais, la mainmise des Portugais sur le royaume s'était déjà renforcée.

Son successeur Afonso 1^{er} ne développa pas en général les relations de conciliation avec l'administration, parce que les rois Kongo ne

voulaient pas que les Portugais empiètent sur leur autorité et leur indépendance sur l'ensemble du royaume. Il entre en conflit avec le Portugal en 1561 et voulu traiter directement avec Rome sans devoir passer par le Portugal. Il expulsa Mgr Joao Baptista de Mbanza Kongo, évêque de Sao-Tomé suite à un conflit personnel. De même, il expulsa les premiers missionnaires Jésuite qui furent arrivés en 1548 à San Salvador pour y fonder un collège parce qu'ils seraient impliqués dans un complot ourdi contre le roi par le Portugal.

À la mort du roi Afonso 1^{er}, son successeur reconnaitra que c'est grâce au concours des Portugais qu'il réussit à chasser les Jaga, ces ennemis redoutables, de son royaume. Pour cette raison, il accueillit d'abord des missionnaires dominicains portugais, puis des Carmes Déchaux Espagnols. Cependant, il chercha en vain à s'émanciper des Portugais et à établir des relations directes avec le Saint-Siège. Il aurait envoyé plusieurs ambassades à Madrid, Lisbonne et Rome pour demander des missionnaires, mais les résultats furent fort maigres et décevants.

À la mort d'Alvaro 1^{er}, son successeur, Alvaro II (1587-1614) à son tour, multiplia des initiatives pour ne pas dissocier le Kongo de la colonie d'Angola et affaiblir la tutelle portugaise. Il chercha en vain l'appui du Saint-Siège. Il proposa même en 1602 au Pape V, le partage de l'exploitation des ressources minières du pays et aussi devenir son vassal en échange de concessions minières, pour se libérer des contrôles portugais. Cette proposition n'avait pas aboutit

2. Les relations diplomatiques entre le royaume de Kongo et le Saint-Siège

Les croisades au Moyen-Âge, on le sait, furent un échec en Orient. Mais l'idée de croisade continua de hanter papes, princes, rois, évêques, et chrétiens du XV^e et XVI^e siècles, principalement contre les infidèles et les musulmans. Après la prise de la ville de Ceuta sur les côtes marocaines, les Portugais, sous l'impulsion du prince Henri le Navigateur, se lancèrent à la découverte et à la conquête du littoral africain. À cette occasion, les rois portugais sollicitèrent à plusieurs reprises des papes, des bulles de croisade qui devaient légitimer leur expansion, la réduction des populations conquises en esclavage. En contrepartie, ils s'engageaient à propager la Bonne Nouvelle de Jésus

Christ, à ériger des évêchés et des séminaires, des églises et des paroisses. La plus connue de ces bulles pontificales, est celle de Nicolas V intitulée *Romanus Pontifex*, publiée le 8 janvier 1455.

L'Espagne devenue aussi puissance colonisatrice, sollicita auprès des papes les mêmes privilèges, le même monopole religieux que celui dont jouissait le Portugal. Toutes ces différentes bulles servirent de base à la définition juridique des patronats portugais (*padroado*) et espagnols (*patronato*).

Au royaume de Kongo comme dans tous les autres territoires dépendants du *padroado*, toutes les demandes relatives à l'évangélisation devaient être adressées à la cour de Lisbonne, qu'il s'agisse des objets, de l'envoi des missionnaires, de la nomination d'évêques de la création d'un diocèse, de l'envoi d'ambassades à Rome (A. Bastos, 1838, p. 132-139). Lisbonne décidait de la réponse à donner ou de la transmission des dossiers au Saint-Siège, tout en veillant pour qu'aucune décision romaine ne porte préjudice aux privilèges garantis par le *padroado* ou aux intérêts du Portugal. Pour sa part, le Saint-Siège ne cessait de recommander à la cour de Lisbonne de choisir parmi les autochtones qui avaient adhéré à la foi chrétienne, des candidats aptes de les former au sacerdoce pour qu'ils puissent assurer la pérennité du christianisme après la retraite ou la mort des missionnaires étrangers. Mais, à vrai dire, pouvait-on attendre des puissances du patronat qu'elles favorisent par exemple, les vacations au sacerdoce, la constitution d'Églises autochtones, l'établissement des relations diplomatiques directes avec Rome, au point d'y créer des missions permanentes pour le royaume de Kongo ? Lorsque le Saint-Siège se rendra compte des inconvénients du *Padroado* ou lorsque celui-ci deviendra abusif et exclusif ; c'est alors qu'il cherchera non pas à contourner le système, mais peut-être en limiter les dégâts. En créant le 22 juin 1622, la Sacrée Congrégation de *Propuganda Fide*, le Pape Grégoire XV, voulait que cette jeune Congrégation prenne en main l'œuvre évangélisatrice non seulement dans le pays du nouveau monde, mais à travers toute l'Église.

La mise en place d'une pareille stratégie entraîna le Saint-Siège sur la voie d'une politique ecclésiastique fluctuante qui se voulait à la fois conciliante pour éviter des conflits ouverts avec les souverains ibériques attachés mordicus à leurs privilèges et efficace pour combattre et supprimer le patronat.

En réalité, la lutte entre le Portugal et les puissances ibériques sera de mauvaise facture, provoquant parfois d'interminables controverses. Dans ce contexte, il était impossible au royaume de Kongo d'accéder à une hiérarchie ecclésiastique normale ainsi qu'à la constitution d'une Église locale. Pourtant, celle-ci était vivement désirée par les rois Kongo. Il était également impossible que Rome comprenne la nécessité et l'urgence pour les rois chrétiens du Kongo d'établir une ambassade permanente auprès du Saint-Siège (A. Almeda, 1918, p. 35).

Toutefois, les tentatives d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège ne manquèrent pas aux Mani Kongo.

Quelques repères ci-dessous aboutirent partiellement au rapprochement avec le Saint-Siège. Il s'agit :

- Sous le règne de Don Afonso 1^{er}, les propositions étaient faites au roi portugais Don Manuel, qui consistaient d'envoyer au pape une obédience, c'est-à-dire sa reconnaissance et sa soumission, au moyen d'une ambassade.

- Don Jacques 1^{er} (1545-1561) qui arrive au trône avec l'aide des nationalistes envoya à deux reprises une ambassade à Lisbonne pour demander des missionnaires, restreindre le monopole du commerce portugais et essayer d'établir des relations directes avec le Saint-Siège.

- Don Alvaro 1^{er} poursuivit l'œuvre d'européaniser le royaume et en fit plus qu'aucun roi ne l'avait fait avant lui. Flatteur zélé, c'est lui qui rebaptisa Mbanza Kongo en San-Salvador afin d'obtenir les grâces du pape qui devait tenir le Portugal en laisse et lui offrir les moyens de son développement. Il envoya l'ambassadeur le Portugais Duarte Lopez, un commerçant établi à Mbanza Kongo, part du Kongo en 1583 arriva à Lisbonne en 1586, puis à Rome en 1588.

À partir de cet instant, une décision fut prise, celle de créer le diocèse de San Salvador par la bulle *Super specula militantis Ecclesiae* de Clément VIII le 20 mai 1596 (J. Cuvelier et L. Jadin, 1954, p. 42-43).

Dans sa lettre du 12 décembre 1607, Don José de Melo, agent portugais à Rome, annonçait à Philippe III d'Espagne l'arrivée imminente de Nsaku Lawu Ne Vunda à Rome (A. Brasio, 1952, p. 367). Le 15 décembre de la même année, Pellegrino Bertachi, ambassadeur du roi africain d'Est, disait à son chef, le cardinal Alexandre : on attend encore l'ambassadeur du roi africain du Kongo, baptisé il y a vingt-cinq ans, sans qu'on ne sache les causes qui le poussent à l'envoyer (T. Filesi, 1956, p. 53-54). La suite est douloureuse. En effet, arrivé au

Vatican dans la nuit du 2 au 3 janvier 1608, et sentant proches ses derniers instants, Nsaku Lawu Ne Vunda demanda de voir le Pape. C'est un moribond que le Pape trouva dans la nuit du 5 au 6 janvier, couché dans son lit. Il put demander la bénédiction du souverain pontife.

Le décès de Nsaku Lawu Ne Vunda apporta tout de même un regain d'intérêt pour le Kongo (S. Meno Kikokila, 1996, p. 24). En 1610, quatre dominicains portugais furent envoyés à San Salvador sans aucune chance cependant de couvrir les besoins en missionnaires exprimés par le Kongo (S. Meno Kikokila, 1996, p. 66).

Plus tard, Don Alvaro II, proposa le prêtre espagnol Joao Baptistat Vivès comme ambassadeur permanent du royaume de Kongo auprès du Saint-Siège. Au fond, ce que voulait le roi Alvaro II c'était l'établissement d'une ambassade permanente à Rome, suite aux tracasseries et contrariété dans son royaume, dues au système du *Padroado*. Il voulait se libérer de ce *padroado* fort gênant et instaurer des relations directes avec Saint-Siège. La nomination de Joao Battista Vivès ne sera approuvée à Madrid que cinq ans plus tard. Mais, fans l'entre-temps, les successeurs de Don Alvaro II poursuivront leurs relations diplomatiques avec Rome toujours par son canal. Don Alvaro II écrira à Pal V en 1617 de bien vouloir confirmer Mgr Vivès dans sa charge en faveur du royaume de Kongo pour la protection et la défense du Saint-Siège. Et à son ambassadeur, il recommandait de s'adresser le plus souvent au Saint-Siège pour la nomination d'évêques et le choix de missionnaires à envoyer au Kongo. Il proposa également le cardinal de Sainte Cécile Paolo Camilo Stronolati, comme protecteur du royaume. Malheureusement, à partir de 1624, le siège épiscopal de San Salvador est resté vacant au profit de celui de Luanda. Les évêques nommés à la tête du diocèse résideront tantôt à Luanda, tantôt à San Salvador. Á la fin, ils choisissent de résider à Lunada au détriment de San Salvador, siège épiscopal normal et régulier (F. J Mapwar, 2008, p. 42). Toutes sortes de raisons furent évoquées pour ne plus rester à Sans Salvador (tentative s d'empoisonnement, le climat difficile, plus d'avantages pour le trafic d'esclaves...). En réalité, comme l'Angola était devenu une colonie portugaise, les Portugais auraient encouragé le transfert du siège épiscopal de Sans Salvador à Luanda pour pouvoir exercer plus librement leurs activités économiques et commerciales ainsi que la traite négrière. L'Île de Luanda était devenue à cette période

une véritable banque d'émission de la monnaie du royaume, les *nzimbu*. Et là où il y avait des minerais les Portugais se livrèrent au pillage et occupèrent par la force les mines et les endroits stratégiques du royaume. Ainsi, ils abandonnèrent la cathédrale et les missions du Kongo entre les mains d'un vicaire général ou capitulaire.

3. Les Leçons à tirer des relations diplomatiques entre le Saint-Siège-et le royaume de Kongo

Il est vrai comme le dit Malcom X, quand on retourne à son passé et l'on découvre ce que l'on a une fois été, on va savoir qu'on n' a pas toujours été au niveau où on est, qu'on avait atteint un niveau élevé de civilisation, on avait réalisé de grandes choses et on avait fait de grandes contribution à la société, à la civilisation, à la science etc. On sait alors que si l'on avait été capable, une fois, de le faire, on peut encore être capable de le refaire. Cela vous donne une inspiration et un encouragement et même de l'énergie nécessaire de réaliser ce que vos ancêtres ont pu réaliser. En étant complètement coupé de son passé, il est très facile pour les gens qui ont le pouvoir sur vous de vous faire accepter de rester au niveau où nous vous êtes, parce que vous sentez que vous avez toujours été à ce niveau, à ce bas niveau où vous êtes (Malcom X, 1990, p. 16).

Il est clair que le royaume avait développé dans une conjoncture du monde dans lequel le Saint-Siège par le pape, exerce l'hégémonisme bien que ce soit de caractère fondamentalement religieux qui permet au pape, en 1436, de décréter une loi internationale donnant aux rois du Portugal et d'Espagne, pays pionniers des découvertes du monde, le droit de posséder et de christianiser tout pays nouvellement découvert (A. Redier, 1932, p. 57). Du point de vue de cette loi, le royaume de Kongo dès sa découverte par Diégo Cao, sujet portugais décrété être une possession, du Portugal.

Les rois de Kongo découvriront progressivement dans ces relations surtout avec le Portugal, que leur pays avait des difficultés d'être traité comme l'égal du Portugal. Même la protection des diplomates kongo par le Portugal était difficile à obtenir. Le marquis était soumis à quatre ans de déboires au Portugal avant de pouvoir, enfin arriver à Rome.

L'évangélisation qui était interrompue sous Joao 1^{er} (Nzinga-Nkuwu) et reprise au début du XVI^e siècle par son fils Mvemba-Nzinga

(Afonso), ancien gouverneur de Nsundi devait payer tribut pour récompenser les Portugais du Vicaire du Kongo. Cette aide militaire portugaise marquait le début d'un long règne dominé par des relations orageuses entre Afonso 1^{er} et les Portugais. Le roi Emmanuel II créa l'incident qui rendit plus orageuses ces relations en libéralisant le commerce sur les côtes du royaume de Kongo. Ce qui permit aux flibustiers portugais de Sao Tomé et à ceux installés à Mpinda et à Luanda de se ruer à l'intérieur du royaume au mépris de la réglementation commerciale en vigueur.

La réaction d'Afonso 1^{er} contre cette libéralisation du commerce sur les côtes du royaume de Kongo était suivie par une déclaration dénonçant l'arrogance des Portugais qui exprimaient leur insoumission au roi et aux lois du pays. Il se confiait à ce sujet en 1521 à Henrique, Évêque du Kongo :

Les Portugais de Sao Tomé me détestent encore plus qu'avant, car j'ai décidé qu'ils paient dorénavant une taxe pour acheter et vendre chez nous pour empêcher de nous submerger de vin et d'autres produits qui empoisonnent le peuple. Par la même occasion je m'efforce d'endiguer la traite anarchique d'esclaves, car les Portugais osent emmener en captivité des nobles Essikongo (E. Mbokolo, 1975, p. 86).

Le prince chrétien, à la lumière de ces propos, n'était plus en odeur de sainteté avec les Portugais qui l'avaient aidé à accéder au pouvoir, parce qu'il voulait contrôler le commerce étranger. Dès lors qu'il adoptait cette attitude, le contact avec les chrétiens portugais était rompu. Les deux parties s'engagèrent dans une crise de méfiance. C'est ce qui amena sans doute le capitaine du bateau négrier à écrire au roi Afonso 1^{er} en ces termes:

Je te conseille de ne pas nous empêcher de commercer au Kongo ; si tu t'entêtes à nous fermer les frontières nous tuerons immédiatement les enfants et les maîtres de ton école. De surcroît nous empêchons les navires de jeter l'ancre dans les ports ou à proximité de tes côtes, et tu te passeras définitivement des missionnaires (F. Bontinck, 1970, p. 52).

Le chantage, l'insolence et l'arrogance des Portugais apparaissent nettement dans cette déclaration qui révèle aussi la détermination d'Afonso 1^{er} de vouloir maîtriser le commerce étranger conformément à l'ordonnance qu'il avait décidé de prendre :

Désormais les étrangers qui achètent des esclaves devront les présenter à trois fonctionnaires désignés par moi. Avant de les emmener mes représentants décideront si l'acquisition est honnête ou non. Mes guerriers arrêteront ceux qui ne respecteront pas mon ordonnance et confisqueront leurs marchandises (Ch, de Waitte, 1968, p 36).

Cette ordonnance était une véritable déclaration de guerre contre les esclavagistes portugais. Afonso 1^{er} portait à la connaissance du roi Jean III du Portugal ces dispositions à travers ses correspondances des 6 juillet et 18 octobre 1526. Il y notait que les négociants et les prêtres portugais étaient avides d'esclaves :

Chanoines et prêtres portugais, ne possèdent pas à quelques exception près des vertus de leur état : ignorants, hautains, âpres au gain, trafiquants plus qu'évangélisateurs, de mœurs douteuses, ils ne contribuent guère à christianiser les innombrables africains qu'ils baptisent (J. Cuvelier, et J. Jadin, 1970, p. 122).

Cette révélation parle d'elle-même sur le comportement et la moralité des apôtres de l'Évangile au royaume de Kongo. Le Moine Pedro Fernandez, maître d'école à Mbanza-Kongo en était la référence parce qu'il pouvait imposer le carême à ses élèves alors qu'il s'en détournait allègrement. Surpris par Afonso 1^{er} en train de déguster des plats de bœuf, il n'hésita pas à rétorquer au roi en ces termes :

J'ai besoin de nourriture solide pour tenir en main près de quatre cents galopins turbulents. Si tu ne veux pas de moi, renvoie-moi à Sao Tomé et demande quelqu'un d'autre au gouverneur (A, Brasio, 1971, p. 57-58).

C'est cette catégorie de prêtres qui évangélisa le royaume de Kongo, via Sao Tomé, une île où l'on vivait de rapine et de débauche et où malheureusement fut installé le centre diocésain du Kongo. Ce comportement arrogant se manifesta chez tous les Portugais au Kongo, notamment les commerçants qui entendaient maintenir leur domination sur le commerce extérieur du pays.

Jusqu'à la défaite d'Ambwila, en 1665, les Portugais n'ont cessé de menacer l'intégrité du royaume Kongo, suscitant ainsi la méfiance des Mani-Kongo. Le roi Afonso 1^{er} lui-même s'est vu tromper par Étienne de Rocha, par exemple, qui se disait être un employé à la cour royale du Portugal. D'ailleurs, c'était grâce aux manipulations des missionnaires qui avaient conduit à l'amendement constitutionnel en faveur des fils du roi, qu'Afonso était devenu roi (A. Dasilva, Regio, 1962, p. 97). Mais, malgré cela, sa volumineuse correspondance à ses collègues européens était demeurée sans suite.

Dans la littérature disponible, face aux attitudes royales de grande naïveté, on sent que le royaume était pris de court et n'avait pas les moyens de vite s'informer du caractère expansionniste des États européens. Sa préparation, pour se défendre, n'a pas été à la hauteur des provocations expansionnistes. La rencontre entre les États européens, par leurs explorateurs et missionnaires et le royaume Kongo était une rencontre de conquête fut-elle celle des âmes et des esprits de Ne Kongo (J. Ernoult, 1995, p. 58).

Il faut alors tirer comme leçons principales les différentes tentatives vaines opérées par les différents rois de Kongo pour se rapprocher de la papauté.

En 1506 quand le roi Mvemba Nzinga accède au pouvoir, il envoya sept ans plus tard un émissaire à Mbanza Kongo en la personne de Simao da Silva de la maison royale, à qui il recommanda de demander d'envoyer une ambassade à Rome (R. Pina, 1950, p. 64). Arrivés à Lisbonne, les envoyés de Mani Kongo furent informés du décès du pape Jules II, destinataire de la maison, qui comme la première, fut vidée de son objet.

Une autre tentative eut lieu en 1531, toujours sur l'initiative de Lisbonne. Cette année-là, Don Joao III, fils et successeur de Don Manuel, demanda au Mani Kongo d'envoyer son fils l'évêque, Monseigneur Kinu A Mvemba, Malheureusement, c'est au cours de cette année que mourut le premier et dernier évêque de l'ancien Kongo.

Conclusion

Quelle conclusion appropriée pour cette étude ? Question difficile à répondre. Tout lecteur essaierait dans la mesure du possible apporter une conclusion à sa guise. Pour ce qui nous concerne, nous allons essayer de donner quelques éléments de la conclusion en rapport avec ce bref rappel historique des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le royaume de Kongo.

Comme nous le savons, en 1482, le royaume de Kongo noue des rapports avec les Européens qui plus tard, vont se dégrader à cause de l'intervention des Portugais dans la gestion politique, économique, sociale et culturelle.

L'on a aussi constaté que malgré les manigances occidentales, les rois de Kongo depuis Don Afonso 1^{er}, dans leur projet de christianisation du royaume, poursuivaient deux objectifs à la fois : l'établissement d'une hiérarchie locale autochtone et une légalisation pontificale directe et permanente avec Rome. Don Alvaro 1^{er} et Don Alvaro II n'ont pas caché leur volonté de se libérer de la tutelle portugaise en intensifiant les relations directes avec Rome. Ils y ont envoyé diverses ambassades qui ont contribué à faire connaître le royaume de Kongo et le progrès de la foi chrétienne. En réalité, le royaume chrétien du Kongo avait besoin d'une autorité ecclésiastique munie de pouvoirs et des moyens nécessaires pour organiser l'Église locale, ouvrir des séminaires pour la formation du clergé autochtone et imposer de la discipline aux clercs. Seule une personne revêtue de la dignité épiscopale aurait pu assurer une pareille responsabilité.

Mais hélas, après Don Henrique, les évêques, successeurs, à partir de 1624, ont transféré leur résidence à Luanda qui était sous la protection des gouverneurs portugais. Il faut aussi ajouter pour ces raisons le *padroado* ou le *patronato*, ce droit de monopole du Portugal et de l'Espagne sur leurs territoires d'outre-mer, lequel deviendra à la longue abusif et exclusif et contre lequel se dressera en vain contre la *propaganda Fide* jusqu'en 1880.

Sources et références bibliographiques

ALMEDIA A, 1918, «Don Manuel e a colonização do Congo», *Revista Vertice*, Vol. VI, p. 127-137.

- BASTOS A., 1838, «Notulo documental sobre a acção dos portugueses no Congo, Congreso da Historia de expanção portuguesa no mundo, 4 a secção», vol 1 *Os portugueses em Africa, Lisboa*, p. 123-139.
- BONTICK F., 1970, «La première ambassade congolaise à Rome (1514) », In *Etudes d'Histoire Africaine*, Nauvelaerts, Louvain, p. 37-73.
- BRASSIO A., 1954, *Monumenta missionaria africana*, vol. 4 (1469-1555), Lisbonne,
- BRASIO A., 1971, « Embaixada de Congo, à Roma en 1514 ? » In, *Studia*, p. 51-87,
- CUVELIER J. et JADIN L., 1954, *L'ancien Congo, d'après les archives Romaines (1518-1640)*, Bruxelles.
- FELISI T., 1970, *Roma e Congo all'inizio del 1600*, Naove testimoniazze casa editrice Pietro Cairoli-Comos.
- JADIN L., et DICORATO M., 1974, *Correspondance de D. Afonso, roi du Congo (1506-1543)*, Traduit du portugais par Jadin et Dicorato, Bruxelles,
- MAPWAR F. J. B., 2008, « Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Royaume du Congo », In *La diplomatie dans l'ancien Royaume du Kongo : étude historique et perspective*, Présence de l'université Kongo, Mbanza-Ngungupp, p. 33-49.
- MENO KIKOKILA S., 2008, « Il y a 400 ans mourait au Vatican, Antonio Manuel Nsaku ne Vunda », in *La diplomatie dans l'ancien Royaume du Kongo : étude historique et perspective*, Présence de l'université Kongo, Mbanza-Ngungu, p. 21-30.
- PIGAFETTA F., et LOPES D., 1978, *Relatione del Reame di Congo et delle circonvicine contrade*. Edizione critica moderna a cura di GR. Cardona, Milano.
- PINA R, de 1950, *Cronica di João II*, Nova edição com prefacio et notas de Alberto Martins Carvalho, Coimbra.
- REGO A., DA SILVA, 1962, *Les missions portugaises. Aperçu général*, Agência geral de Sciencias Politicas e Sociais, n° 58, Lisboa.
- WITTE Ch. M., 1968, « Henri du Congo, évêque titulaire d'Utique (+1531), d'après les documents romains » *Euntes Docete XXI*, p. 587-599.